

À LA UNE

LE CHANTIER INTERC'EAU

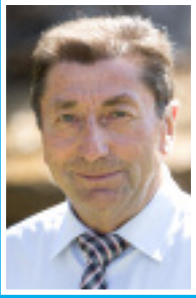


Page 2
Bilan des
activités 2016

Pages 6 & 7
Zoom sur nos
partenaires

Page 8
Organisme
Unique





Édit'eau

Le projet Interc'Eau Sud-Ouest tarnais qui s'est construit progressivement depuis 2010 est entré dans sa phase opérationnelle à l'automne dernier. Des pelles mécaniques, des tuyaux, des hommes sont sur le terrain pour poser les 42 km de canalisations. Ce beau projet collectif amène l'Institution, la Régie des eaux de Graulhet et les syndicats intercommunaux d'eau potable du Pas du Sant et de Vielmur à travailler ensemble pour répondre efficacement aux besoins en eau potable de leurs territoires, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, du Département du Tarn qui a porté le projet depuis sa genèse et des départements de la Haute-Garonne et de l'Aude.

Je tiens à nouveau à remercier chaleureusement les collectivités partenaires pour la confiance qu'elles ont témoignée à l'Institution en choisissant, d'une part, de distribuer l'eau de la montagne noire et, d'autre part, de confier à l'Institution la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de sorte qu'ils soient parfaitement coordonnés.

Si les services de l'Institution sont particulièrement mobilisés pour la réussite de ces travaux, l'Institution n'oublie pas les autres sujets importants qui l'animent. Ainsi, elle a œuvré pour changer de référentiel de certification ISO 9001 et obtenu sa version 2015. En tant qu'organisme unique, elle a obtenu en 2016 son arrêté d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau d'irrigation qui lui est accordé pour 15 ans.

Enfin, l'Institution se prépare activement aux changements induits par la mise en place de la loi NOTRe qui redéfinit les contours des compétences de nos territoires à l'horizon 2020. Voilà plusieurs mois déjà que nous imaginons et anticipons ces transformations en conduisant une étude juridique avec l'appui d'un cabinet d'avocats pour préparer l'IEMN de demain. Une certitude, l'Institution continuera de travailler main dans la main avec ses départements membres et l'ensemble de ses partenaires, tels que les communes des Cammazes et des Brunels qui vous sont présentées dans ce numéro et ses nouveaux partenaires de l'Interc'Eau.

Gilbert HEBRARD
Président de l'IEMN

Bilan des activités 2016

Année hydrologique

L'année 2015-2016 présente un cumul de pluie de 796 mm sur le barrage des Cammazes de novembre 2015 à octobre 2016, soit une baisse de **-30,6 %** par rapport à la normale. Conséquence, les apports dans les barrages ont été faibles et correspondent à une année décennale sèche.

Le dispositif est bien sécurisé car malgré ces faibles apports et des prélèvements pour l'eau potable et l'irrigation au contraire élevés (voir ci-dessous), les volumes d'eau stockés dans les barrages des Cammazes et de la Galaube ont été suffisants pour satisfaire l'ensemble des usages en eau et conserver la réserve interannuelle nécessaire au 31 octobre 2016.

Production d'eau potable soutenue

Avec un volume vendu qui s'élève à 10 847 267 m³ au 31 décembre 2016, la production pour l'année 2016 est en hausse de **+ 5,5 %** par rapport à la moyenne calculée depuis 2007 qui est de 10 277 082 m³. Le périmètre de desserte étant stable par rapport aux années précédentes, l'explication est principalement climatique à savoir un hiver sec et un été chaud et sec qui stimulent les consommations notamment des syndicats qui disposent de ressources sensibles aux étages. Au total, l'année 2016 est une année qui présente des résultats au-delà des prévisions budgétaires pour 2016 qui visaient 10,3 Mm³.

Campagne d'irrigation tardive mais en hausse

Les pluies du printemps ont retardé la campagne d'irrigation qui n'a débuté que début juillet. Le mois d'août, plus sec et aux températures relativement élevées, a imposé une irrigation intense. Exceptionnellement, la campagne s'est prolongée jusqu'à fin octobre, un mois particulièrement sec. Au final, les ventes d'eau d'irrigation ont été importantes et en augmentation comparées à la moyenne calculée depuis 2011 (**+ 40 %**).

Volumes facturés :

- ◆ 4 880 340 m³ en 2016
- ◆ 4 345 929 m³ en 2015

Faible production électrique

Le déficit de précipitations marqué sur la montagne noire et les faibles apports naturels dans les barrages ont entraîné une forte baisse de la production électrique pour l'année écoulée avec 2 665 017 kw/h alors que la moyenne 2004-2016 s'établit à 4 486 118 Kw/h (**- 40,5 %**).

À la une...



Interc' eau Sud-Ouest tarnais

Alimentation en eau potable de Graulhet et des syndicats du Sant et de Vielmur Saint-Paul par l'Institution des Eaux de la Montagne Noire

Un ambitieux projet mutualisé de service public

Ce projet de desserte en eau potable s'est construit progressivement depuis 2010 afin de répondre aux besoins en eau potable d'un territoire confronté à des problèmes d'ordre qualitatif et quantitatif.

L'Institution et trois collectivités voisines que sont les Syndicats du Pas du Sant, de Vielmur Saint Paul et la Régie Municipale des Eaux de Graulhet ont ainsi travaillé main dans la main à la mise en œuvre d'une solution pérenne et satisfaisante pour les usagers.

Interc'Eau a parcouru du chemin depuis son lancement officiel marqué par la signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage le 18 avril 2014 (voir notre dossier dans l'Inf'Eaux Montagne Noire N°8). Après quoi, d'autres étapes importantes se sont succédées avec notamment l'adoption des études d'Avant Projet puis l'engagement financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil Département du Tarn, partenaires essentiels de ce projet pour lequel le choix de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire est apparu comme le plus convaincant à la fois d'un point de vue technique et financier.

En effet, l'Institution s'appuie sur une ressource en eau brute, stockée dans ses barrages de la montagne noire, abondante et d'excellente qualité ainsi que sur ses usines de production d'eau potable de Picotalen dimensionnées pour satisfaire les besoins de ce projet en plus de ceux des communes et syndicats déjà alimentés. Elle est donc en mesure de fournir à ces trois nouveaux partenaires une eau potable alliant qualité, sécurité sanitaire et prix.

“ Ce projet collectif est structurant pour le territoire du Tarn. Il offre de nouvelles solutions en eau potable pérennes et de qualité.

Thierry CARCENAC, sénateur du Tarn et Président du Département. ”

L'Interc'Eau en quelques chiffres...

35 000 habitants desservis

40 km de réseaux

6 200 tuyaux posés

13,5 millions € HT d'investissement

Les travaux de l'Interc'Eau ont démarré en septembre 2016 et devraient s'achever à la rentrée 2017 par le tronçon qui alimentera les habitants de Graulhet.

L'AVANCÉE DES TRAVAUX

L'IEMN procède au renforcement de son réseau de transport d'eau potable **entre les postes de Blanet de La Rivayrié**. Le dimensionnement des canalisations posées de 500 mm de diamètre permet aussi de prendre en compte l'évolution des besoins à long terme issus des schémas directeurs établis par les collectivités partenaires. D'autre part, la création d'un poste de re-chloration à La Rivayrié garantit une présence de chlore dans l'eau sur l'ensemble du réseau

historique de l'IEMN ainsi que pour tous les abonnés desservis par l'Interc'Eau. Une fois ces travaux terminés, les partenaires du projet pourront être alimentés définitivement. Ces 4,6 km de canalisations ne représentent qu'une partie du réseau de l'Interc'Eau qui parcourt 40 km à travers le Tarn jusqu'à la ville de Graulhet.

La création de la liaison entre La Rivayrié et l'Albarède constitue le cœur de ce nouveau réseau d'eau potable puisqu'il desservira l'ensemble des partenaires. Ici, les travaux sont en cours d'achèvement puisque les derniers équipements (chambres des vannes) seront opérationnels dès le mois prochain. Ce tronçon alimentera dès le printemps **les Syndicats de**

Vielmur Saint Paul, du Pas du Sant et à terme la régie de Graulhet.

Long de 13 km, il se caractérise notamment par une prouesse technique avec la réalisation d'un forage dirigé sous la rivière Agout qui est particulièrement large à l'endroit où elle est traversée puisqu'elle atteint 75 m.

Pour traverser l'Agout en préservant la rivière et ses berges, il n'a pas été question de travailler en tranchée mais d'opter pour un **forage dirigé** de 350 m de long et d'une profondeur maximum de 18 m.

QUESTIONS AUX PARTENAIRES...

Claude FITA (Président de la Régie Municipale des Eaux de Graulhet), Laurent VANDENDRIESSCHE (Président du SIAEP de Vielmur Saint-Paul) et Raymond FREDE (Président du SIAEP du Sant).

Quel est le fonctionnement de votre collectivité ?

Claude FITA : Dès le début des années 1930, Graulhet s'est dotée d'infrastructures. Tout d'abord avec la construction de l'usine de Maurice Degove (2 000m³/j) puis, en 1965, avec celle de l'usine de La Fabrié (5 000m³/j). Ces infrastructures ont permis d'alimenter les 10 000 habitants du centre-ville. En 1982, le conseil municipal a délibéré en faveur de l'institution d'une régie municipale autonome. La Régie Municipale de Graulhet incarne ainsi un modèle de gestion publique fondé sur un principe simple : l'eau constitue un bien commun et doit être gérée de manière responsable et solidaire, selon des critères sociaux, environnementaux, techniques et économiques.

Laurent VANDENDRIESSCHE :

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Vielmur-St-Paul est né en 1952 de la volonté d'établir un projet d'ensemble

visant à assurer ou améliorer l'alimentation en eau potable des 14 communes initialement associées. Depuis 1957, le syndicat a pour objet la construction et la gestion des équipements nécessaires à la production et l'alimentation en eau potable des communes adhérentes. Ce sont aujourd'hui 8 975 habitants (INSEE 2016) qui sont desservis par le SIAEP. Notre structure, un syndicat intercommunal, est gérée par une assemblée délibérante composée d'élus locaux issus des communes membres. Les ressources proviennent principalement de la vente d'eau et des travaux effectués pour des tiers.

Raymond FREDE : Le SIAEP du SANT a été créé en 1934 à l'initiative de 8 collectivités. Il dessert à présent environ 12 000 habitants répartis sur 14 communes. Il s'agit d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) ayant la compétence Eau Potable sur la totalité de la chaîne (production, traitement, stockage et distribu-

tion). Son fonctionnement est semblable à celui d'une régie. Le syndicat dispose de deux captages d'eau potable : le barrage du Pas de Sant et la retenue du Taurou. L'achat d'eau complémentaire à l'IEMN mis en place dans les années 1970 permet de couvrir l'ensemble des besoins.

Pourquoi avez-vous fait ce choix de desserte ?

C.F. : En 2000, suite à des problèmes d'ordre quantitatif et qualitatif de l'eau prélevée dans la rivière Le Dadou, ajoutés au vieillissement de l'usine de production de la Fabrié, la collectivité et la Régie ont du faire un choix d'avenir. C'est à ce moment-là que Charles LANDRY, directeur de la RMEA, a envisagé l'alimentation mutualisée à partir du réseau de l'IEMN qui apparaissait comme le scénario le plus convaincant. Scellée par la signature de la convention Interc'Eau Sud-Ouest tarnais en 2014, c'est cette mutualisation qui a rendu le projet viable



Les travaux de forage dirigé sous l'Agout se sont déroulés fin décembre 2016.

Depuis ce tronçon qui atteint la commune de Guitalens-L'Albarède partent deux antennes. La première antenne est longue d'environ 7 km. Elle dessert les

réservoirs d'En Record et de Damon et alimente la commune de Sémalens qui compte un peu plus de 2 000 habitants et vient d'intégrer le **Syndicat du Pas du Sant**. La seconde antenne rejoint quant à elle le réservoir de tête de la Régie Municipale des Eaux de Graulhet. Avec plus de 13 km de canalisations, il s'agit-là du plus long tronçon de ce projet. Actuellement en phase de préparation

(élaboration des plans d'exécution, des plans de circulation, etc.), les travaux de ce dernier tronçon vont débuter dans les

prochaines semaines pour que la ville de Graulhet soit alimentée par l'eau de l'Institution à partir de l'automne 2017.

UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Un projet d'une telle envergure a des impacts environnementaux, mais tout a été mis en œuvre pour les limiter en adaptant notamment le tracé des canalisations ou les techniques de pose des conduites. D'autre part, l'Institution a travaillé en coordination avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et a missionné des équipes d'archéologues chargées de réaliser des fouilles préventives sur l'ensemble du tracé afin de découvrir, préserver et étudier le patrimoine archéologique intercepté par les tranchées.

économiquement et portable par tous. Ce projet est aussi une vision d'avenir, une vision à long terme de la gestion de l'eau. Interc'Eau c'est la preuve, qu'ensemble, nous parvenons à monter de beaux projets.

L.V. : Ce choix d'approvisionnement par l'IEMN permettra au syndicat de Vielmur Saint Paul d'abandonner le forage et le puits mais nous offrira aussi la possibilité de diversifier notre ressource. Ainsi, cette nouvelle desserte vise à améliorer la qualité de l'eau fournie à nos abonnés et à sécuriser notre approvisionnement. Les difficultés rencontrées jusqu'alors par le syndicat étaient essentiellement financières mais la mutualisation de ce projet avec d'autres syndicats nous aura permis de présenter un projet territorial qui, par son originalité, a suscité l'intérêt du département du Tarn et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne co-financeurs du projet.

R.F. : La commune de Sémalens a dû abandonner ses deux captages d'eau où l'on retrouvait des traces croissantes de nitrates et de pesticides. Suite à

l'abandon de sa propre production, Sémalens a formulé le souhait d'intégrer le S.I.A.E.P. du Sant dès 2010. Outre l'alimentation de cette commune, l'Interc'Eau permettra de sécuriser l'alimentation en eau de l'ensemble de notre territoire grâce à une ressource en eau abondante et de qualité.

“ La gestion équilibrée des ressources en eau est un enjeu majeur.

Laurent BERGEOT, directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.”



Cérémonie de lancement des travaux à Puylaurens : Anne LAPERROUZE (maire de la commune), Claude FITA, Laurent VANDENDRIESSCHE, Raymond FREDE, Laurent BERGEOT, Gilbert HÉBRARD et Thierry CARCENAC.

Zoom sur Les Cammazes

Sur la route des lacs et entouré d'un vaste domaine forestier, le village des Cammazes est situé sur un plateau entre les vallées du Sor et du Laudot. Jusqu'en 1998, la commune disposait de sa propre ressource en eau avant que les normes sanitaires ne l'incitent à se raccorder au réseau de l'Institution.



Alain MARY, maire des Cammazes.

réseau de distribution, le relevé des compteurs, la facturation de l'eau à ses abonnés et elle assure la maintenance de son réseau. Aujourd'hui, elle peut s'enorgueillir d'afficher un excellent rendement. « Il y a peu de fuites sur notre réseau d'eau potable parce que la plupart de nos canalisations, notamment dans le centre du village, ont seulement une dizaine d'années ». Alain MARY ajoute que les usagers sont unanimement satisfaits de la qualité de l'eau qui leur est fournie

au robinet. « Pendant la période estivale, la population double avec les touristes attirés par l'éventail des activités et des prestataires touristiques présents sur la commune, sur la Montagne Noire et le lac de Saint-Ferréol. Ainsi, le partenariat établi avec l'Institution nous permet de faire face à ces besoins quantitatifs et qualitatifs ». Si les cammazols sont satisfaits de leur eau potable c'est grâce au travail de l'Institution et de la commune. Un juste retour des choses car disposer du barrage des Cammazes sur son territoire implique des restrictions d'accès autour de l'ouvrage qui sont indispensables pour garantir sa sécurité et celle de l'eau brute qu'il stocke et avec lesquelles les habitants doivent composer.

Une qualité de l'eau reconnue

Le 6 novembre 1998, l'Institution délibère en faveur d'un programme d'investissement visant à réaliser les travaux d'alimentation du Secteur Sud Est de sa zone de desserte. La fourniture d'eau potable à la commune est alors assurée depuis le réservoir de la Forêt de l'Aiguille créé par l'Institution. La commune garde la gestion de son

12 km de canalisations

21 531 m² consommés
en 2016

98 % de rendement

la fourniture de l'eau potable par l'Institution ainsi que les programmes d'investissement de la commune. Cette année, des travaux significatifs sont prévus pour la rénovation du réseau d'eau potable et d'assainissement du lieu dit En Bosc. En parallèle, la commune poursuivra les travaux de déplacement des compteurs d'eau sur le réseau public afin de faciliter le travail de relevés effectué par un agent municipal.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune a intégré la Communauté de Communes Lauragais-Revel-Sorézois. Alain MARY voit positivement cette mutualisation des moyens humains et matériels, même si « cela impliquera sans doute un coût supplémentaire pour certains services, tel que celui de l'eau ». Mais le maire de la commune tient à préciser que si « nous fonctionnons aujourd'hui toujours en régie directe, il n'est toutefois pas certain que les bénévoles (habitants et élus) qui œuvrent depuis des années au maintien de ce service public auront le cœur et le courage de l'entretenir encore à l'avenir. Il s'agit en effet d'un investissement personnel important ».

Les perspectives à venir

Le budget communal annuel consacré à l'eau potable s'élève à 108 000 €. Ce montant comprend

Zoom sur Les Brunels

Autre partenaire historique de l'Institution, la commune des Brunels, située sur le versant sud de la montagne Noire dans le département de l'Aude. La première convention de vente d'eau potable est établie entre les Brunels et l'Institution en 1961 et concernait la partie basse de la commune. Depuis 2009, tous les brunelois sont desservis par l'eau traitée des usines de Picotalen.

Un peu d'histoire...

Dans nos pays industrialisés, cela semble naturel d'obtenir de l'eau potable d'un geste simple : ouvrir le robinet. Pourtant, le déploiement des réseaux ne date pour l'essentiel que de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. C'est donc dans les années 50 que les habitants des Brunels construiront leur premier réseau d'eau potable à partir de deux sources situées à l'amont de l'Argentouire, affluent du Fresquel. En 1961, le village se raccorde au réseau de distribution reliant les usines de Picotalen à la ville Revel afin d'alimenter la partie basse des Brunels située près du lac de Saint Ferréol. Puis, confrontés à une importante sécheresse durant l'été 1989, les habitants devront construire bénévolement 2 km de conduites pour venir réalimenter la maison familiale de vacances de Peyrebazal. Ce sera finalement en 2009 que des problèmes qualitatifs et quantitatifs rencontrés sur sa ressource ancienne, ajoutés à la difficulté d'entretenir seule ses

installations (pompes, canalisations,...) inciteront la commune à se raccorder entièrement au réseau de l'IEMN via le réservoir de tête de la branche Sud Est situé sur le territoire des Cammazes. À l'instar de sa voisine les Cammazes, la commune fonctionne en régie directe. Un cantonnier entretien et gère le réseau avec l'aide des conseillers municipaux. Il s'agit là d'un facteur indéniable de solidarité et de cohésion dans le village selon le maire.

20 km de canalisations d'eau potable desservent 276 habitants (INSEE 2016)

Philippe DE LORBEAU précise que des travaux de rénovation sur le réseau le plus ancien du village vont être entrepris afin de supprimer les fuites observées cette année. Un investissement important pour la commune puisqu'il s'élève à 40 000 €, soit la moitié du budget communal alloué à l'eau potable.

« Dans une petite commune telle que la nôtre, nous sommes obligés d'être des gestionnaires rigoureux, plus encore qu'ailleurs. En ce qui concerne le volet eau potable, le partenariat avec l'Institution nous aura permis de supprimer des infra-



Le point de livraison de la branche Sud Est du réseau de l'IEMN situé sur la commune des Brunels.

structures coûteuses mais surtout de répondre aux normes sanitaires et aux attentes des usagers auxquels l'IEMN fournit une eau potable de qualité. »

Depuis plusieurs années, la mairie chargée des relevés des compteurs, observe toutefois une légère baisse de la consommation chez ses habitants. Un comportement qui s'explique à la fois par un souci d'économie et de préservation de l'environnement dont la mairie se félicite.

Vers une gestion différente

La commune des Brunels fait partie de la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois qui rassemble à ce jour 28 communes réparties entre les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn.

« Le risque de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République pour les petites communes est de se voir déshabiller au profit de la Communauté de Communes. Pris en étau entre la baisse des dotations et la montée en puissance de l'intercommunalité, le plus petit échelon administratif est à la peine et devra très probablement adapter la gestion de l'eau à ces nouvelles contraintes. »



Philippe DE LORBEAU, maire des Brunels ici aux côtés de Christine EMBEGE, secrétaire de mairie.

Irrigation : Organisme Unique

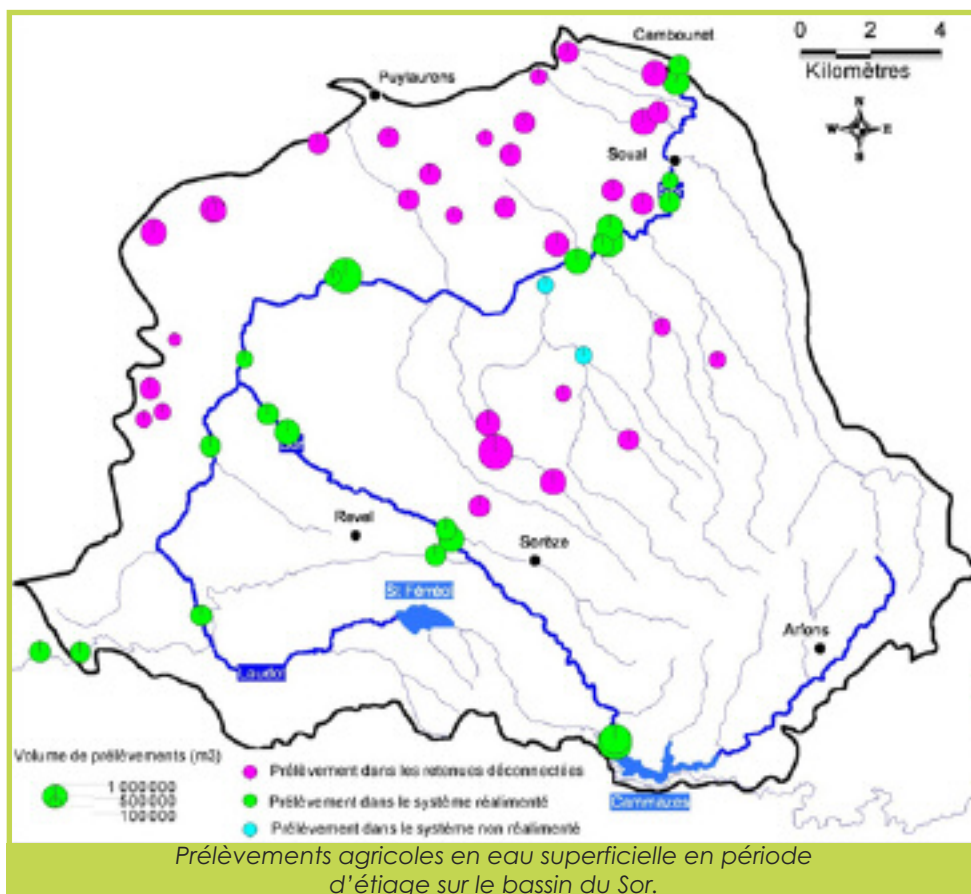
La Préfecture du Tarn a transmis officiellement à l'Institution l'arrêté inter-préfectoral portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin Sor.

L'obtention de cet autorisation marque la fin de trois années de travail qui ont permis d'élaborer le dossier d'étude d'impact et de demande d'autorisation unique de prélèvement. L'Organisme Unique est donc en place au sein de l'Institution. Pour mémoire, les organismes uniques de gestion collective des prélèvements d'eau ont été institués par la loi sur l'eau de 2006. L'objectif est d'optimiser la répartition et la gestion des prélèvements pour l'irrigation agricole à l'échelle d'un bassin versant. Pour cela, l'organisme doit déposer une demande d'autorisation unique de prélèvement pour l'ensemble des prélèvements agricoles du bassin. La demande montre l'équilibre entre les ressources, les besoins de l'agriculture et du milieu sur le sous-bassin du Sor.

L'autorisation unique de prélèvement est accordée pour une durée de 15 ans (jusqu'au 31 mai 2031) à l'IEMN qui est chargée, chaque année, de répartir les volumes autorisés détaillés par irrigant.

Cette autorisation distingue :

- Une période d'étiage du 1^{er} juin au 31 octobre au cours de laquelle les volumes autorisés s'élèvent à 6,15 Mm³ pour les cours d'eau et nappes connectées et 2,5 Mm³ pour les retenues déconnectées.



- Une période hors étiage du 1^{er} novembre au 31 mai au cours de laquelle les volumes autorisés s'élèvent à 1,15 Mm³ pour les cours d'eau et nappes connectées et 2,5 Mm³ destinés au remplissage des retenues. Cet arrêté prévoit, pour réduire l'incidence des prélèvements, leur compensation sur les axes qui peuvent être réalimentés par les barrages de la montagne noire et fixe, pour préserver la qualité de la rivière Sor une obligation de soutien du débit pour maintenir à la sortie du sous-bassin Sor un débit de 160 l/s à Cambounet.

Qualité : L'IEMN a obtenu le nouveau référentiel



L'IEMN a décidé de faire évoluer son Système de Management afin de se conformer à la version NF ISO 9001 : 2015 avant même que celle-ci ne devienne obligatoire à partir de 2018. Ce nouveau référentiel est le reflet de l'adaptation des

systèmes de management au contexte très mouvant des organismes (grandes entreprises, PME, administrations, etc). À l'issue de trois jours d'audit menés par la société BCS Certification, l'IEMN a obtenu la certification ISO 9001 version 2015 pour une durée de trois ans.

Contact : Institution des Eaux de la Montagne Noire - Les Érables - 102 rue du Lac - 31670 LABÈGE
Tél : 05 61 14 64 14 - Fax : 05 61 25 00 03 - Site Internet : www.i-emn.fr - Mail : contact@i-emn.fr

Directeur de la publication : Gilbert HÉBRARD - Rédaction et mise en page : Service Communication.

Crédits photos : IEMN - Impression : Imprimerie Lecha - Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : Juillet 2010.

Télécharger Inf'eaux Montagne Noire sur www.i-emn.fr et préserver l'environnement.

